



Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie
Pôle Performance et investissements
Département de la performance des établissements

**Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'actions de QVT à l'attention des Etablissements Sanitaires (ES)
2021**

Onglet	Commentaires
I- Contexte et présentation	Présentation et contexte dans lequel s'ancre cet appel à manifestation d'intérêt (AMI)
II- Structure	Identité de la structure répondant à l'AMI
III- Actions QVT	Choix des actions
IV- Financement actions	Modalité de financement des actions
V- Modalité réponse	Rappel des modalités de réponse
VI- Contacts	Personne à contacter



Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie
Pôle Performance et Investissements
 Département de la performance des établissements

Appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place d'actions de QVT à l'attention des Etablissements Sanitaires (ES)

2021

1. Eléments de contexte :

La promotion des actions pour améliorer la qualité de vie au travail des professionnels des établissements et services du secteur de la santé est au cœur de la politique régionale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Au-delà des actions pour favoriser le bien être au travail, la QVT est un véritable outil de transformation des organisations. Dans un contexte de crise épidémique, cette question est encore plus prégnante. En effet, la crise sanitaire liée à la COVID 19 a fortement influé sur le quotidien des équipes dans les établissements. Au-delà du contexte épidémique, l'ARS demeure mobilisée pour continuer à promouvoir la QVT, en faire un atout pour les salariés, l'encadrement et la performance des organisations, et outiller les établissements pour s'engager dans cette démarche.

C'est dans ce contexte que l'ARS Nouvelle-Aquitaine lance un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le soutien à la promotion de la QVT

Les établissements concernés sont les suivants :

- MCO publics/privé
- Etablissements de santé autorisés en psychiatrie
- Hospitalisation à Domicile (HAD)
- Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
- Centre de dialyse
- Etablissement de Soins Longue Durée

Les actions éligibles à financement sont les suivantes :

- **La qualité relationnelle** : restauration des collectifs de travail / espaces de discussion autour du travail... = 8 000 €
- **Parcours professionnel** : politique d'accueil du nouvel arrivant = 8 000 €
- **Santé au travail** : actions de « détente / bien-être » = 8 000 €
- **Contenu du travail** : atelier "gestion du stress post-traumatique" = 8 000 €
- **Contenu du travail** : Retour d'expérience de crise, atelier/formation à la réflexion "éthique" = 8 000 €

Il est demandé aux établissements de se positionner uniquement sur 2 actions :

- une action **prioritaire** ;
- une action **secondaire**.

- La/les action(s) seront à mettre en œuvre avant le 30 septembre 2022

II- Fiche d'identité

Type de structure :	
Nom de la structure :	
FINESS géographique :	
FINESS juridique :	
Département :	
Représentant légal l'établissement (Nom + adresse mail) :	
Référent du projet (Nom + adresse mail) :	

III- CHOIX DES ACTIONS

Parmi les actions suivantes, merci de bien vouloir sélectionner une action prioritaire ainsi qu'une action secondaire pour lesquelles vous souhaitez obtenir un financement :

Attention : les demandes faites au titre de cet AMI sont à exclure des demandes surcoûts Covid-19 déjà financés

Actions éligibles à financement :	Forfait €
<p>La qualité relationnelle : restauration des collectifs de travail / espaces de discussion autour du travail... ► A l'attention du personnel médico-soignant et de l'encadrement</p> <p>Contexte : la mise en place d'espaces d'échange avec les professionnels est un des facteurs de réussite de l'organisation du travail. La capacité de ces professionnels à s'exprimer et à agir sur leur travail est au cœur de la démarche de développement de la qualité de vie au travail.</p> <p><u>Objectifs attendus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Libérer la parole des professionnels (donner la parole à chacun, laisser s'exprimer les craintes) - Co-construire des solutions pour restaurer l'organisation du travail tout en protégeant la santé des professionnels - Capitaliser sur ce qui fonctionne bien et pérenniser les bonnes pratiques 	8 000 €
<p>Parcours professionnel : politique d'accueil du nouvel arrivant (Ex : accompagnement à la prise de poste, tutorat...) ► A l'attention du personnel médico-soignant et de l'encadrement</p> <p>Contexte : L'accueil d'un professionnel est un moment important dans le processus de recrutement. Cette phase permet de créer du lien et de fidéliser le nouveau collaborateur à la culture de la structure. Il s'agit d'un levier majeur dans la politique d'attractivité au sein des établissements.</p> <p><u>Objectifs attendus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier son environnement général de travail - Appréhender ses futures relations de travail et son équipe - Savoir situer son poste et ses missions 	8 000 €
<p>Santé au travail : actions de « détente / bien-être » ► A l'attention du personnel médico-soignant et de l'encadrement</p> <p>Contexte : il est important de mettre en place des dispositifs permettant d'exercer ses missions avec le maximum de sérénité. Il s'agit surtout de porter des actions pour renforcer, améliorer la prévention des risques, notamment les TMS</p> <p><u>Objectifs attendus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sieste pour améliorer le sommeil, notamment pour les soignants en 12h - Massages assis, échauffements avant prise de poste pour lutter contre les TMS - Venue d'un(e) sophrologue, yoga, shiatsu... - ... 	8 000 €

AMI QVT 2021 - Etablissements Sanitaires

Actions éligibles à financement :	Forfait €
<p>Contenu du travail : atelier "gestion du stress post-traumatique" (reconduction action 2020) ► A l'attention du personnel médico-soignant et de l'encadrement</p> <p>Contexte : face à la récurrence et la complexité des situations que les professionnels rencontrent notamment en raison de la continuité de la crise COVID-19, la nécessité de se préparer à la gestion de celle-ci constitue un enjeu pour nos institutions. Gérer une situation de crise revient à acquérir les bons réflexes afin de savoir les adapter selon le contexte</p> <p><u>Objectifs attendus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - apprendre à gérer une situation complexe ; - retours d'expérience autour des pratiques professionnelles et des organisations modifiées durant la crise ; - comment gérer une crise ? - comment libérer la parole ? - intervention de psychologues pour accompagner les professionnels à partager leur vécu pendant/après la crise ; - jeux de rôle/simulations/pièces de théâtre comme outil de modération d'atelier 	<p>8 000 €</p>
<p>Contenu du travail : Retour d'expérience de crise, atelier/formation à la réflexion "éthique" (reconduction action 2020) ► A l'attention du personnel médico-soignant</p> <p>Contexte : alors que la crise sanitaire met en valeur l'importance des soins critiques dans la prise en charge de patients, des questions éthiques surgissent aussi à chaque étape des parcours de soins. Aujourd'hui, les soignants se retrouvent devant de multiples situations qui interrogent aussi bien leur expertise que leurs valeurs.</p> <p><u>Objectifs attendus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - échange et analyse autour de la perception des pratiques professionnelles et de l'évolution de certaines ; - appréhender les principales notions relatives à l'éthique ; - comprendre les enjeux de la réflexion éthique dans le soin ; - s'approprier la méthodologie et les outils de mise en œuvre d'une démarche éthique ; - intégrer une réflexion éthique dans sa pratique professionnelle ; - les principaux conflits éthiques rencontrés dans la pratique soignante ; - le soignant et son système de valeurs ; - l'aide à la décision en période de crise sanitaire ; - se situer entre contraintes exogènes, et convictions professionnelles et personnelles ; 	<p>8 000 €</p>

IV - Modalités de financement

Les actions seront financées sur des crédits FIR et ne pourront pas financer des dépenses pérennes.

Un montant maximum allouable a été fléché pour chaque action.
C'est sur cette base, **et seulement sur présentation d'un justificatif**, que l'ARS vous notifiera le montant de l'accompagnement financier pouvant vous être accordé.

Le/les justificatif(s) seront à envoyer aux adresses mails suivantes :

ars-na-dosa-performance@ars.sante.fr

sylvie.pauwels@ars.sante.fr

ars-na-dfin@ars.sante.fr

V - Modalités de réponse

Cet appel à manifestation d'intérêt se déroule uniquement de façon dématérialisée via la plateforme "démarche simplifiée".

Cette enquête est à compléter jusqu'au **vendredi 1er octobre 2021 inclus**

Aucune autre modalité de dépôt ne sera acceptée.

VI - Contacts

Adresse de messagerie :

ars-na-dosa-performance@ars.sante.fr

Personne à contacter :

Clémence DARTOIS : 05.55.45.80.87